

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BETARE-OYA

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
B.P. 02 Bétaré-Oya – Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BÉTARÉ-OYA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER'S BOARD
Po. Box: 02 Betaré-Oya – Cameroon

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

MAITRE D'OUVRAGE :

MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA.

COMMISSION DE PASSATION :

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DE LA
COMMUNE DE BETARE-OYA.

APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 13 /AONO.PU/CBO/SG/CIPM/2025 DU 04 AOUT 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE AU CEAC DE BETARE-OYA DANS LA COMMUNE
DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
EXERCICE 2025

IMPUTATION : 59 30 186 04 641212 464211 921

AOUT 2025

SOMMAIRE

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) ;

PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) ;

PIECE N° 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) ;

PIECE N° 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) ;

PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) ;

PIECE N° 7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (CDQE) ;

PIECE N° 8 : CADRE ET MODELE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES (CSDPU) ;

PIECE N° 9 : MODELE DE LETTRE-COMMANDE (LC) ;

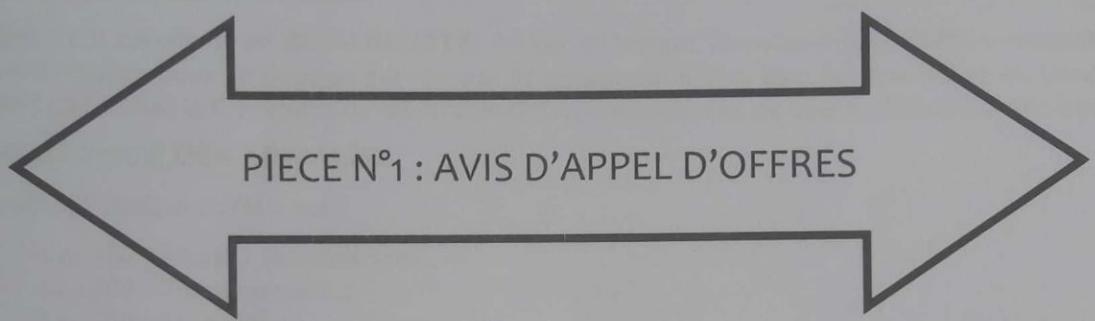
PIECE N° 10 : TEXTES ET FICHES MODELES ;

PIECE N° 11 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS AGREES ;

PIECE N° 12 : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES ;

PIECE N° 13 : DOSSIER D'ETUDES PREALABLES ;

PIECE N° 14 : PREUVES DU FINANCEMENT DES PROJETS ;



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N° 13 /AAONO.PU/CBO/SG/CIPM/2025 DU 04 AOUT 2025POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
AU CEAC DE BETARE-OYA DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM, REGION DE L'EST.Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2025**I- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la commune de **BETARE-OYA**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe AU CEAC DE BETARE-OYA dans la Commune de **BETARE-OYA**, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600: Menuiserie;
- Lot 700: Electricité;
- Lot 800: Peinture;
- Lot 900: Aménagement VRD.-

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en un (01) lot unique.

4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **20 000 000 (Vingt millions)
F CFA TTC**

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
I	Construction d'un bloc de 02 salles de classe AU CEAC DE BETARE-OYA	20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFA
TOTAL		20 000 000 F CFA

5- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2025.

- ◆ Imputation :

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **651 56 23 41 / 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41 / 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme **COLEPS** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : **696 44 44 21 / 650 85 74 83** au plus tard le **29 AOUT 2025** à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

**“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 13 /AAONO.PU/CBO/SG/CIPM/2025 DU 04 AOUT 2025
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
AU CEAC DE BETARE-OYA DANS LA COMMUNE DE
BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST..”**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes**, le **29 AOUT 2025** à 11 HEURES précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés** placée auprès de la **Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|-----|
| 1) La capacité financière de Dix millions (10 000 000) | Oui |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui |
| 3) La compréhension du projet | Oui |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement | Oui |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels | Oui |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit, **Quatre cent mille (400 000) francs** établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

15- DELAI D'EXECUTION

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disant.**

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41 / 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam.

BETARE-OYA, le 04 AOUT 2025

Le Maire de la Commune de BETARE OYA.

AUTORITÉ CONTRACTANTE



Baba Nicolas
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/LD ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE

N°. 13 /ONIT.EP/BOC/GS/ITB/2025 on 04 AOUT 2025
FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT CEAC IN BÉTARÉ-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION

1 Purpose:

The Mayor of Bétaré-Oya Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure for THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT CEAC IN BETARE-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION.

FUNDING: P.I.B, Fiscal year 2025

2 - Nature of works :

The works, which shall be tendered for the construction of buildings to accommodate classroom in primaries schools, consist of:

- Preparatory works ;
- Levelling
- Foundation
- Building works – Elevations ;
- Roofing – Ceiling ;
- Wood works and metallic works ;
- Electricity ;
- Painting ;
- Gutters VRD works

3 – Splitting in Plots

Works are in one (01) plot.

4 - Cost estimates

Plot N°	Project Title	Cost
01	Construction of a block of two classrooms at CEAC IN BETARE-OYA	20 000 000F.CFA
TOTAL		20 000 000 F CFA

5 – Participation and origin:

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroonian-based enterprises with proven expertise in construction domain.

6 – FUNDING:

The services to be provided and defined in this invitation to tender shall be financed by the 2025 Public Investment Budget, charge :

7 – Consultation of the tender file:

Upon publication of this notice, the tender file can be consulted at the **BÉTARÉ-OYA COUNCIL**, Tél : **651 56 23 41 / 650 85 74 83**, at Moïnam quarters.

It may equally be consulted online on the **COLEPS** platform at the following addresses:
<http://www.mar-chespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm)

8 – Acquisition of the tender file:

The tender file shall be obtained from the Bétaré-Oya Council, Private Secretariat Office situated at Moïnam quarter upon submission of a Council Revenue Service receipt attesting the payment of a non-refundable sum of F.CFA **15 000 (Fifteen thousand)** payable at the Bétaré-Oya Council Treasury .

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees

9 – SUBMISSION OF BIDS

Each bid drafted in English or in French in seven (07) copies (i.e One original and Six copies) shall reach the Bétaré-Oya Council, Private Secretariat not later than.....**29 AOÛT 2025**..... at 10 a.m. local time, either through registered mail with acknowledgement of receipt, or submitted against a receipt and be labelled:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE
N°. 13 /ONIT.EP/BOC/GS/ITB/2025 on 04 AOÛT 2025
FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT CEAC IN BETARE-OYA COUNCIL, LOM AND DJEREM DIVISION, IN THE EAST REGION.”
“TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER REVIEW SESSION”**

10 – Tender compliance and provisional guarantee:

Each bidder shall have to include in his/her administrative file, a provisional guarantee (in accordance with the model enclosed in the appendix) worth **400 000FCFA (Four hundred thousand francs CFA)**, with a validity period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids issued by a well-established bank approved by the Ministry of Finance.

Any other required administrative documents must be produced as original documents or photocopies certified as authentic by the issuing authority within the **last three months** or are still valid, according to the listing provided for in the special rules of the tender, otherwise they shall not be accepted.

Any bid that does not comply with the specifications of this invitation to tender shall be rejected. The absence of the provisional guarantee issued by a well-established bank licensed by the Ministry in charge of Finance shall lead to outright rejection of the bid without any possibility of appeal.

11 – Opening of Bids

The bids shall be opened on**29 AOÛT 2025**..... at 11 a.m. local time, by the Bétaré-Oya Council's Internal Tender Board, at the Council's Community Hall located at Moïnam quarters.

12 – Execution deadline:

The execution deadline for the construction work as planned by the contracting authority shall be **four (04) months.**

13 - Bids evaluation criteria:

❖ Eliminatory criteria:

The eliminatory criteria include:

- Absence of bid bond at the opening of bids;

- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents ;
- Incomplete technical file: False declaration; Falsified document; in ability to score 80% of the qualifying criteria
- Incomplete financial file: Omission of the cost of a qualifying task in the unit price folder or in the estimate.

❖ Essential criteria:

Evaluation of technical bids shall be carried out according to the binary system (yes/no) on the basis of the following essential criteria:

- a) Financial strength of 10 000.000 CFA.F.....yes;
- b) References of the enterpriseyes;
- c) Project comprehension.....yes;
- d) Supervisory staff experience.....yes;
- e) Technical equipment and essential equipment mobilized.....yes;

Only bids that shall have obtained 80% YES, shall be accepted for financial analysis.

14 – Contract award:

The contracting authority shall award the contract to the lowest bidder who shall have presented the most technically qualified bid in compliance with the Tender file.

15 - Tender validity:

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

16 - Further information:

Further technical information may be obtained during working hours at the Bétaré-Oya Council Office, Tel: 651 56 23 41/ 650 85 74 83 upon publication of this invitation to tender.

Bétaré-Oya, on the 04 AOUT 2025

The Lord Mayor,
CONTRACTING AUTHORITY,

COPIES:

- ARMP (Contracts Journal)
- DD MINMAP
- Pdt/ITB
- Achieves
- Notice Board



Baba Nicolat
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya